



# Lentilly mag'

BULLETIN MUNICIPAL  
JUILLET 2025

## Édito

Agir au service des habitants de sa Commune, c'est gérer à la fois les problématiques du quotidien et veiller à la bonne gestion de la ville. Mais, c'est aussi de proposer des projets, les expliquer et échanger sur leur finalité avant leur éventuelle mise en œuvre.

L'équipe municipale vous propose régulièrement des rencontres avec les associations, sur le marché, lors de Conseils de quartier ou de réunions publiques. Ces discussions sont des opportunités qui permettent à chacun d'apporter sa vision, ses remarques et surtout d'être écouté.

Grâce à cela, les projets sont étudiés sous différents angles et sont nourris de vos propositions et de vos commentaires, permettant ainsi des réalisations durables et efficaces. Le débat est une véritable richesse, s'il se déroule dans un contexte sincère, respectueux, éclairé d'informations précises, factuelles et complètes.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) adopté par le Conseil Municipal le 21 mai dernier, en est un bon exemple : pendant plus de quatre ans, élus, professionnels, institutionnels et habitants ont eu l'occasion d'échanger et ont ainsi œuvré à la construction de cet outil d'urbanisme qui a vocation à répondre le mieux possible aux contraintes réglementaires et dans l'intérêt du plus grand nombre.

Tout cela dans un seul but : construire ensemble Lentilly de demain.

Depuis le début de ce mandat, la volonté et les actions de l'équipe majoritaire sont toujours orientées vers le dialogue et l'écoute tout en agissant avec transparence et responsabilité. C'est en dépassant nos propres enjeux qu'au final, nous aurons tous contribué à notre avenir durable et collectif.

Au nom de l'ensemble des élus et des agents communaux je vous souhaite un très bel été, riche en rencontres et découvertes.



—  
**Nathalie Sorin**  
Maire de Lentilly



**Projet Vidéo Protection**  
→ p.3

**Les travaux en cours et à venir**  
→ p4

**Dossier spécial finances**  
→ p.6 et 7

**Point Transports**  
→ p.9

**Agenda**  
→ p.11 et 12

## Quelques dates à retenir...

**Fête de l'été** - sam.19 juillet 19h00

**Forum des associations** - sam.6 sept. de 9h à 13h - Gym.D.Rebillard  
**Présentation de la saison culturelle** - vend.12 sept. 20h30 - La Passerelle

REJOIGNEZ-  
NOUS !

 **Facebook**  
Lentilly au quotidien

 **Instagram**  
Capturez l'instant lentillois !

 Appli « Ville de Lentilly »  
Alertez en temps réel

# Infos utiles



## MAIRIE

15 rue de la Mairie  
Tél. 04 74 01 70 49  
Fax. 04 74 01 87 41

[administration@mairie-lentilly.fr](mailto:administration@mairie-lentilly.fr)

[www.mairie-lentilly.fr](http://www.mairie-lentilly.fr)

[www.facebook.com/mairielentilly/](https://www.facebook.com/mairielentilly/)

### HORAIRES D'ÉTÉ :

DU 21.07 AU 22.08 **LA MAIRIE SERA OUVERTE**

DU LUNDI AU VENDREDI 8H30 À 11H30

DU 12.07 AU 30.08 **LA MAIRIE SERA FERMÉE** LES SAMEDIS

## LE WIFI A LA MEDIATHEQUE

Depuis quelques semaines la médiathèque propose un nouveau service. C'est la possibilité de se connecter à Internet depuis la médiathèque via un système de wi-fi public entièrement sécurisé.

Pour utiliser ce service, il suffit de le demander à l'accueil, qui vous procurera un identifiant vous permettant de vous connecter. Vous n'aurez plus alors qu'à modifier le mot de passe généré automatiquement et à profiter de cet environnement pour, par exemple, télétravailler ou faire des recherches sur le web.

## BIENVENUE



Le 22 juin, la commune a accueilli Eloane VERGNAIS nouvel **agent comptable**



Le 1er juillet, la commune a accueilli Chantal AUGAGNEUR nouvel **agent d'accueil**

## CONSEILS DE QUARTIER

**RN7** : 10/09 – RDV à 18h30 devant l'ancien restaurant La Ferme

**Le Bois Seigneur / Poirier** : 20/09 - RDV à 11h au rond-point des écuries pour une marche exploratoire

**Centre Bourg** : 08/10 RDV à 18h30 sous le kiosque

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de gendarmerie ou de police municipale peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre brigade de gendarmerie à l'Arbresle ou de votre police municipale.

## PLAN CANICULE

Comme chaque année, dans le cadre du plan national canicule, et au regard des fortes chaleurs déjà enregistrées, la commune de Lentilly réactive son plan d'information et de prévention des risques liés aux fortes chaleurs.

Vous, ou l'un de vos proches, êtes une personne âgée, isolée, fragile, vous pouvez vous inscrire sur le registre canicule afin de pouvoir bénéficier d'une vigilance particulière notamment lors du déclenchement par le Préfet d'alertes particulières.

Nous pourrions également vous proposer un dépliant pour vous permettre d'acquiescer les bons réflexes et vous expliquer quels sont les moyens mis en œuvre par le CCAS pour vous proposer le meilleur service possible.

**Pour cela, contactez le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au 04 74 01 70 49.**

## NOUVEAUX A LENTILLY

**Julianne Combes - Ostéopathe Animalier**

33 rue de la mairie, 69210 Lentilly

06 58 81 32 64

[julianne.combes.oa@outlook.fr](mailto:julianne.combes.oa@outlook.fr)

**Fabrice BRUYERE - Chauffeur de Taxi**

69210 Lentilly

06 69 42 44 08

[taxibruyere@gmail.com](mailto:taxibruyere@gmail.com)

[www.taxibruyere.fr](http://www.taxibruyere.fr)

**Eric Polny**

Adjoint délégué à la sécurité, à la solidarité et à l'action sociale

## LA VIDÉO PROTECTION ARRIVE À LENTILLY

Tentatives d'effraction à la passerelle = 7000€ d'argent public dépensés.

Extincteurs vidés dans les gymnases : plus de 30 unités par an à recharger pour garantir la sécurité de tous.

Une maison cambriolée, ce sont des souvenirs, des bijoux, des cadeaux, une voiture qui disparaissent.

Les actes d'incivilité et de délinquance ont un coût tant pour les particuliers que pour la Commune

Suite à une concertation entre la Gendarmerie qui nous accompagne dans la démarche, Lentilly va se doter du système de vidéoprotection le plus adapté à la typologie de notre Village.

Le cahier des charges est relativement simple, protéger notre patrimoine et faciliter le travail des enquêteurs tout en dissuadant la délinquance (délinquance qui vient principalement de l'extérieur de notre Commune et qui transite par notre territoire).



En d'autres termes, assurer le déploiement d'un système sur la Commune a pour objectif de prévenir les atteintes aux personnes et aux biens, de sécuriser les bâtiments et espaces publics (et notamment les équipements de l'hyper bourg tout comme les abords des établissements scolaires) et de faciliter la résolution des enquêtes judiciaires en identifiant le ou les auteurs d'infractions à la loi pénale.

Il s'agit également de renforcer le sentiment de sécurité des habitants.

Accompagnés par un bureau d'études spécialisé, nous avons, bien entendu, recherché les aides et subventions possibles, en suivant l'expertise de la Cellule de Prévention Technique de la Malveillance et Vidéoprotection de la Gendarmerie et de la brigade de l'Arbresle.

Ainsi, nous avons phasé le projet, afin de mieux répartir l'investissement propre et les aides proposées.

Une première tranche sera déployée dès la fin de l'année, elle va nous permettre de créer l'infrastructure, (Génie Civil, fibres optiques, serveur, logiciel ...) et la mise en place de 5 points de contrôle avec une ou plusieurs caméras.

Sur la question de l'utilisation des images captées par ces caméras : personne ne surveillera les écrans en temps réel. Il s'agit de vidéoprotection et non pas de vidéosurveillance. L'accès aux images nécessite qu'il y ait un fait générateur. Ce fait permet de consulter les images par des personnes habilitées et les forces de gendarmerie. Ces images ne pourront être utilisées que dans le cadre d'une enquête, sur réquisition du procureur de la République.

RÉSERVEZ VOTRE REPAS AUPRÈS DES CLASSES  
EN 5 POUR LA FÊTE DE L'ÉTÉ DU 19 JUILLET



VOUS ÊTES DES CLASSES EN 5, INSCRIVEZ-VOUS AU DÉFILÉ DU 14 SEPTEMBRE





**Thierry Magnoli**  
Conseiller délégué à l'entretien des bâtiments,  
voirie, éclairage public et autorisation urbanisme

## LES TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

### CHEMIN DU GUÉRET : ASSAINISSEMENT, EAUX PLUVIALES ET VOIRIE

Depuis le 26 juin 2025, la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA) a engagé d'importants travaux sur le Chemin du Guéret. Ce chantier vise principalement la mise en conformité des réseaux d'assainissement et de gestion des eaux pluviales, conformément aux exigences de la Police de l'Eau.

Parallèlement, la voirie sera reprise et des interventions d'Enedis et du Syder sont également programmées. Ces travaux se concentrent uniquement sur la partie publique de la voie.

La durée estimée est de quatre mois, avec une interruption de trois semaines en août. Pendant les travaux, la rue sera barrée selon l'avancement du chantier, mais les deux accès au Chemin du Guéret resteront ouverts. La circulation sera rétablie en soirée et les week-ends, afin de minimiser la gêne pour les riverains.



### RUE DES TANNERIES : TROTTOIRS REFAITS ET INAUGURATION À VENIR

Les travaux de réfection des trottoirs et des marquages au sol dans la rue des Tanneries sont désormais achevés. Ce nouvel aménagement vise à sécuriser et améliorer le confort des piétons et des usagers.

Pour marquer la fin de ce chantier, une inauguration officielle aura lieu le samedi 19 juillet à 11h. Tous Lentillois sont invités à y participer.

### VOIE COMMUNALE (VC) 15 À LAVAL : MISE EN ENROBÉ ET AMÉLIORATION DE LA CIRCULATION

Dans le secteur de Laval, la VC15, utilisée pour les travaux liés à la création de nouveaux logements, vient d'être mise en enrobé. Cet aménagement permet désormais de définir clairement un sens de circulation entre le chemin de Laval et la VC15, facilitant ainsi les déplacements dans ce quartier. Il sera effectif à compter du 15 septembre - date de remise des logements au bailleur. En attendant, le lotissement sera fermé au public.



### CHEMIN DES TERRES / VERS UN APAISEMENT DE LA CIRCULATION

Suite à la demande de plusieurs administrés, une réflexion est en cours concernant la réduction de la vitesse de 80 km/h à 50 km/h sur le Chemin des Terres.

### PROJETS À VENIR D'ICI LA FIN 2025 :

#### Voies communales :

- Chemin du Quérat
- Rue des Tanneries
- Chemin des Landes
- Impasse du Charron

- Chemin des Varinnes
- Passage piéton RD307 (Burette)
- VC15 (Laval)
- Trottoirs Rochefort
- Chemin de Dommartin.

#### Voies communautaires :

- Chemin de la Boucle
- Chemin de la Balmière
- Chemin du Crêt de Montcher



**Alexandra Goudard**  
Adjointe à l'enfance, la jeunesse et la vie scolaire



**Agnès CIBIEL**  
Conseillère municipale



**Yann Frachisse**  
Conseiller délégué au développement durable

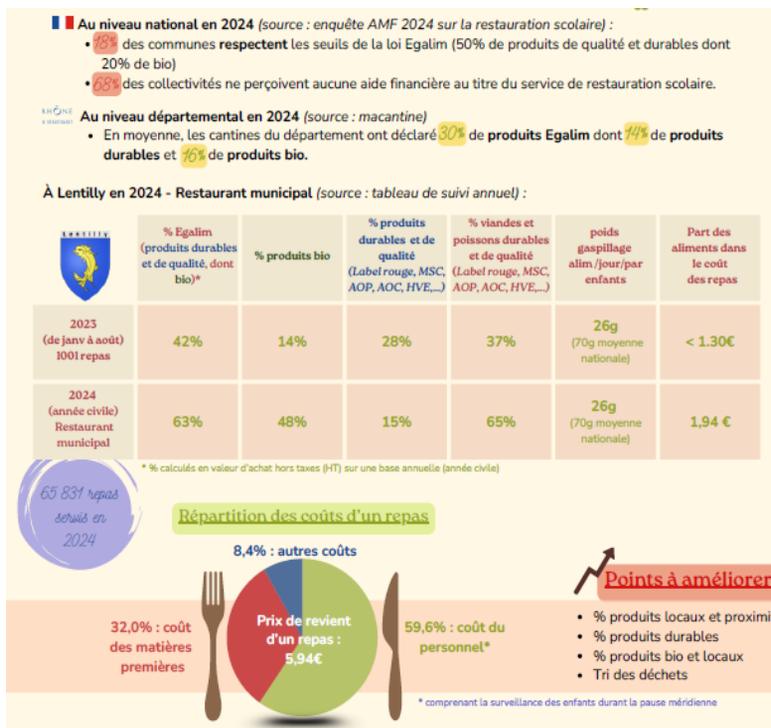
## PROJET ALIMENTAIRE DE RÉFÉRENCE

**Qu'est ce que c'est ?** C'est un document stratégique, mis à jour chaque année, qui fixe une direction claire et des objectifs chiffrés pour rendre la restauration scolaire de qualité et plus durable pour les élèves, à l'échelle de la commune.

**Pour qui ?** Les enfants / Les parents / L'équipe du restaurant scolaire / Le corps enseignant / Le périscolaire / Le centre de loisirs / La commune.

**A quoi ça sert ?** Avoir une définition commune des attentes, avoir une vision globale et sur le long terme, établir une feuille de route pour améliorer le service de restauration, faire des bilans efficaces et identifier les points à améliorer

## LA RESTAURATION MUNICIPALE EN CHIFFRES



**Un grand merci à l'équipe du restaurant scolaire : Eva, Estelle, Christelle et Marine qui oeuvrent tous les jours pour servir des repas gourmands et sains aux enfants.**



**Frédéric Fort**  
Conseiller municipal

## DES COMPOSTEURS COLLECTIFS À LENTILLY

Depuis 2022, trois composteurs collectifs ont été installés à Lentilly avec le soutien de la CCPA. Un quatrième est à l'étude près de l'école Le Pré Berger. Pour lancer ce nouveau site, des volontaires sont recherchés pour devenir référents compost.

Une formation simple est proposée par la CCPA pour accompagner les volontaires.

Découvrez le témoignage de Marie Goudéranche, référente à Laval, sur le site de la mairie.

Une belle façon de s'engager localement !



## LES ENJEUX

**Un lieu où je mange :** proposition de menus diversifiés et faits maison, adaptés aux besoins des enfants de 3 à 11 ans, responsabiliser leur consommation en les sensibilisant au gaspillage alimentaire.

**Un lieu où je préserve l'environnement:** respect de la loi EGALIM en privilégiant des produits bio et de qualité, favoriser une alimentation durable et locale, diversifier les protéines, réduire le gaspillage et l'empreinte écologique, sensibiliser les enfants sur les liens entre enjeux alimentaires et environnementaux.

**Un lieu où je préserve et renforce ma santé:** assurer une sécurité sanitaire stricte, offrir des repas sains et équilibrés, exclure les ingrédients controversés pour protéger la santé des enfants.

**Un lieu où je participe à l'équité et au développement de mon territoire :** favoriser une alimentation locale et responsable afin de soutenir l'agriculture durable et du territoire, garantir une restauration accessible et adaptée à tous, utiliser l'alimentation comme vecteur d'inclusion et de cohésion sociale



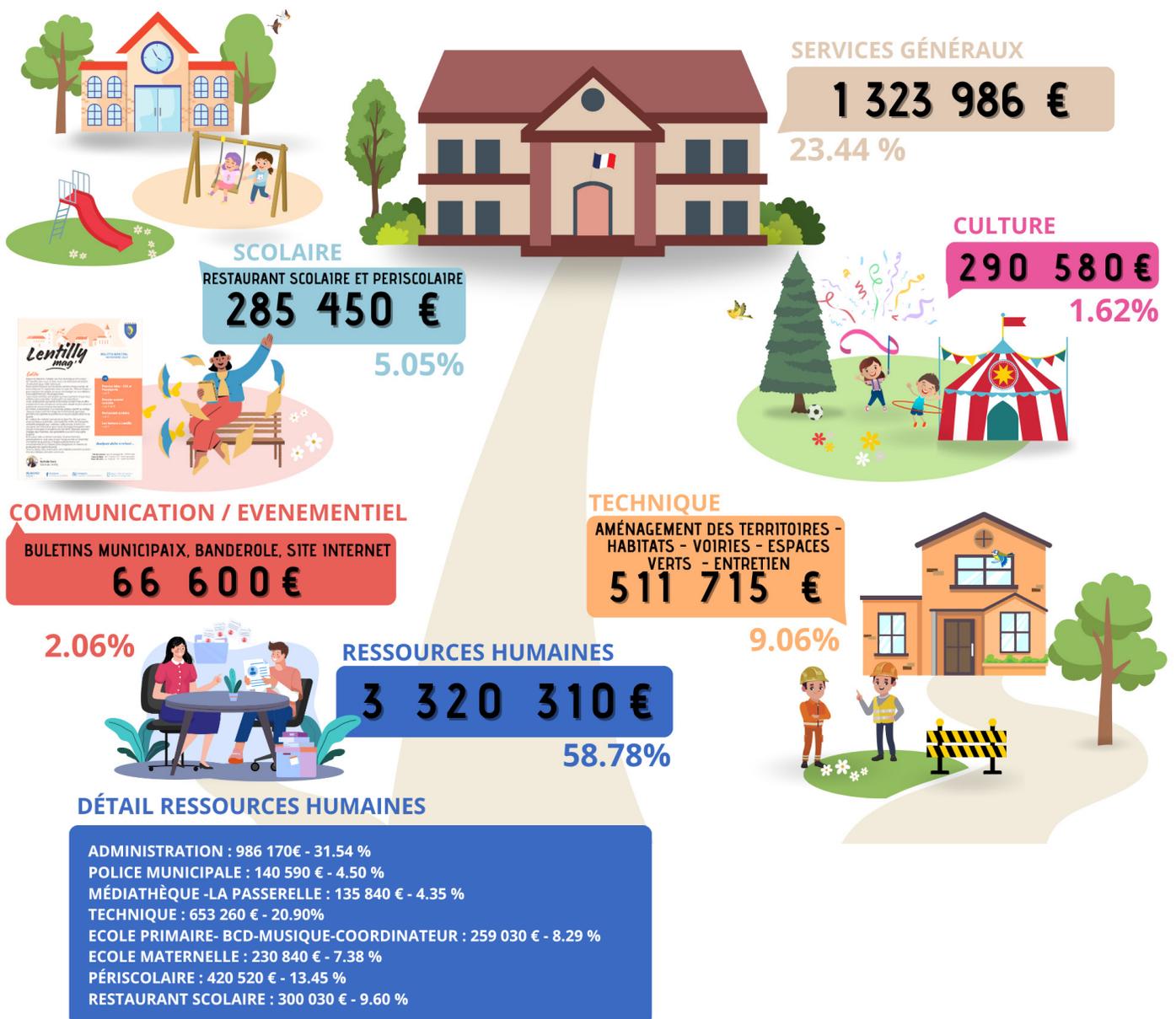
**Robert Desseignet**  
Adjoint aux finances et à l'administration générale

## BUDGET 2025

Les objectifs sont de :

- Maintenir le niveau des services offerts dans un contexte d'accroissement de la population
- Rester attentif à l'équilibre financier de la commune dans un contexte de stagnation des recettes
- Poursuivre la réalisation de nos projets de mandat

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025 : 5 649 k€



Ce budget est en légère hausse par rapport au budget 2024 (+ 281 k€), hausse principalement due à l'augmentation du coût des assurances, des charges personnel (prévoyance, l'indice retraite) et de l'amende SRU (carence en logements sociaux).

La baisse des subventions/ contribution aux associations est liée à la fin de la contribution Alfa3A : total de 326 k€ pour 384 k€ en 2024 .

Ainsi, compte tenu d'un contexte d'incertitude économique (salaires, charges sociales, cotisations, énergies, fournitures,) et d'une faible augmentation des recettes de fiscalité, nous restons vigilants sur la maîtrise de ces dépenses de fonctionnement.

## Investissement 2025 :

Conformément au plan de mandat présenté en octobre 2021, notre budget d'investissement 2025 sera essentiellement consacré à la construction de l'extension et de la rénovation du gymnase Jacques-Cœur.

Nous avons également inscrit au budget :

- la création de 2 terrains synthétiques football 5x5
- la mise en place des panneaux photovoltaïques sur l'école élémentaire
- le remplacement climatisation mairie et chaudière gymnase Daniel-Rebillard
- l'entretien des bâtiments
- la poursuite de la sécurisation des déplacements et des voiries
- la poursuite de la végétalisation des cours d'école
- la mise en œuvre du système associatif d'entraide

INVESTISSEMENTS	BP 2025
FONCIER - VOIRIE - MOBILITÉS	557 700 €
ESPACES VERTS - ÉQUIPEMENTS / MOBILIER	152 900 €
BÂTIMENTS	507 500 €
SPORT - CULTURE ET COMMUNICATION	3 406 400 €
ÉCOLE ET PETITE ENFANCE - JEUNESSE	156 500 €
SÉCURITÉ	153 000 €
SERVICES GÉNÉRAUX - INFORMATIQUE	115 600 €
DIVERS (Remboursement subventions)	76 700 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 126 300 €</b>

**Le résultat cumulé global de 2024 s'avère largement excédentaire + 3 854 k€ (pour 3 354 k€ en 2023, soit + 490 k€) permettant ainsi la mise en œuvre des projets du plan de mandat.**

### Fiscalité



Comme elle s'y est engagée, la municipalité n'augmente pas les taux communaux qui demeurent inférieurs à ceux de la strate et restent donc identiques à ceux des années précédentes.

L'augmentation que vous pourrez constater, alors même que la commune n'a pas modifié ses taux, provient de la revalorisation annuelle des bases d'imposition en fonction de l'évolution des valeurs locatives. Cette revalorisation, estimée à 1,7 % pour 2025, n'est pas du ressort de la commune, elle est déterminée par les services de l'État.

### Dettes



Le montant annuel du remboursement du capital des emprunts est de 577 000€. Réduction de l'en-cours de la dette : 4 013 k€ à fin 2025 (pour 4 590 k€ fin 2024) retour à un niveau d'endettement inférieur à celui de 2019 (4 782 k€)



**Virginie Chaverot**

Adjointe à l'Economie de Proximité, des Déplacements et  
Vice-présidente de la CCPA Déléguée aux Mobilités

## LE 1ER SEPTEMBRE 2025, TCL DEVIENT LE RÉSEAU UNIQUE DU TERRITOIRE LYONNAIS

En regroupant les réseaux TCL, Libellule et Cars du Rhône, l'unification permet de mieux connecter les territoires et de simplifier le service.

Dès la rentrée, une nouvelle grille tarifaire à 6 zones sera mise en place :

- avec une tarification plus lisible et plus juste, en fonction de la distance parcourue.
- et un ajustement de la durée de validité des titres (1h pour 2 zones, 2h pour 3 zones ou plus).

La tarification solidaire et la gratuité pour les enfants jusqu'à 10 ans (carte obligatoire) seront valables sur tout le territoire. Les abonnements scolaires permettront aux élèves d'accéder à l'ensemble du réseau sur les zones de l'abonnement.

Lentilly est situé en zone 2 : un seul titre vous permettra d'utiliser tous les bus locaux :

**98** (Sain-Bel - Gorge de Loup via Marcy L'étoile),

**142** (Aveize - Lyon Gorge-de-Loup), 116 (Tarare- Lyon Gorge de Loup),

**218** (L'Arbresle – Villefranche), ainsi que l'ensemble du réseau de la Métropole de Lyon (métro, tramway, bus, et la nouvelle navette fluviale Navigône sur la Saône).

*Exemples de tarifs pour zone 1 (Métropole de Lyon) + zone 2 :*

- **Ticket unité** : 2,10€ (toutes zones : 3,60€)

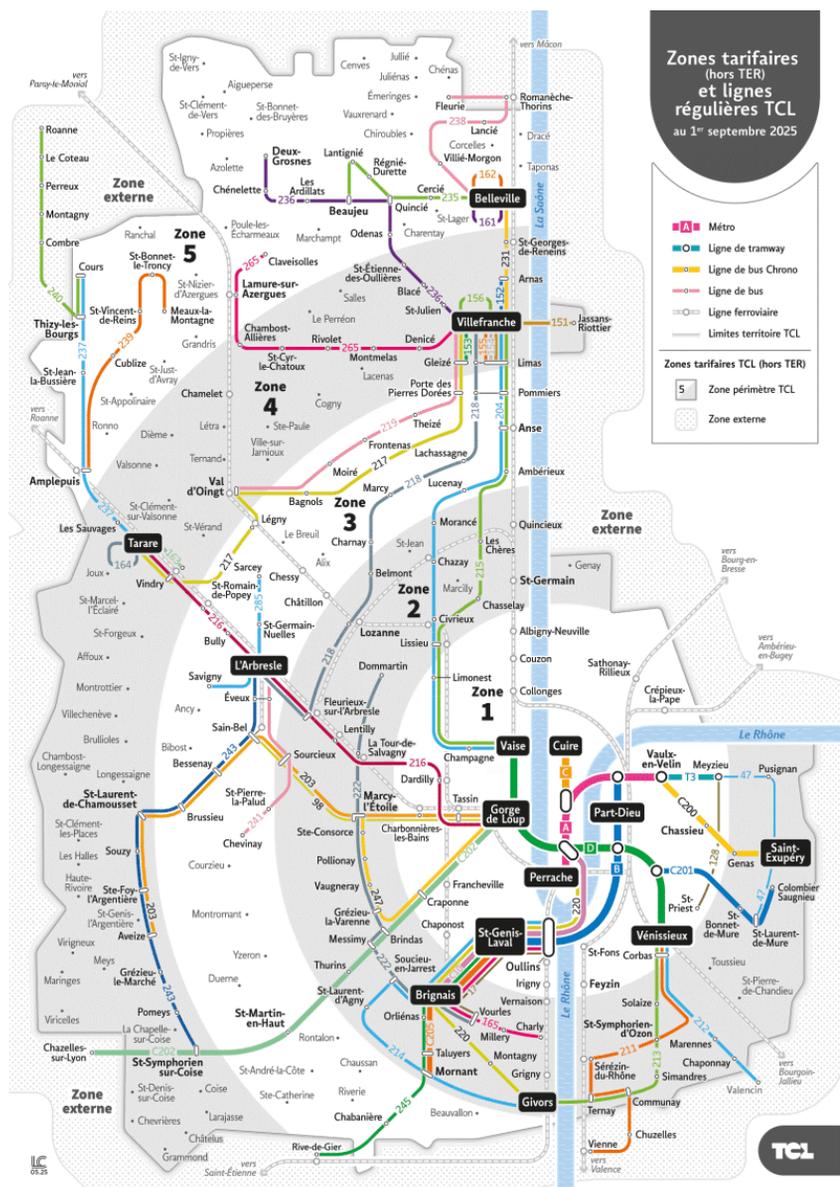
- Abonnement mensuel 0-10 ans : gratuit

- **Abonnement mensuel élève / étudiant (de 11 à 27 ans)** : 25€

- **Abonnement mensuel 26-64 ans** : 74,10€

- **Abonnement mensuel 65 ans et +** : 35€

Plus d'informations sur <https://www.tcl.fr/>





**Hervé Chavot**  
Adjoint aux sports

## ANNULATION DE LA FÊTE DU SPORT !

Malgré une progression du nombre des visiteurs pour la deuxième édition, la troisième n'aura pas lieu, par manque de bénévoles.

Échange avec l'un d'eux qui m'interpelle à ce propos. Nous l'appellerons AD :

**AD** "J'ai appris que la fête du sport était annulée. C'est dommage."

**HC** "Oui je suis le premier à le regretter"

**AD** "Alors pourquoi vous l'arrêtez ? Les gens s'amusaient. Mes enfants sont déçus"

**HC** "Avez-vous été sollicité pour aider ?"

**AD** "Oui mais je n'ai pas le temps"

**HC** "Et sinon, vous allez aux l'assemblées générales ?"

**AD** "Non je n'ai jamais le temps"

**HC** "Vous savez, c'est important pour l'association ?"

**AD** "Les dirigeants gèrent très bien, ils font un travail remarquable"

**HC** "Vous avez eu l'occasion de leur dire ?"

**AD** "Honnêtement jamais c'est vrai"

**HC** "C'est bien d'aller à l'AG par respect pour leur travail"

**AD** "Oui mais bon ! On paye nos adhésions"

**HC** " Vous payez cher ?"

**AD** "Non faut reconnaître"

**HC** "Vous savez pourquoi ?"

**AD** "Grace aux subventions ?"

**HC** "Ce serait bien insuffisant ! C'est parce que les dirigeants organisent des évènements qui renflouent les finances, mais ils ont besoin de votre aide de temps en temps..."

## Nouvelle salle de sport

Le 13 mai Madame le maire en présence de ses adjoints, de Valérie DUGELAY, conseillère départementale et des entreprises partenaires coupait le ruban tricolore à l'occasion de la pose de la première pierre de la nouvelle salle.



**Yann Frachisse**  
Conseiller délégué au développement durable

## PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Le 13 juin 2025, l'école Pré Berger a officiellement inauguré l'installation de ses 231 panneaux photovoltaïques. En place depuis janvier, ces panneaux produiront chaque année 119 000 kWh, soit l'équivalent de la consommation électrique de 25 foyers. Au-delà de leur rôle

dans la production locale d'électricité, ils serviront dès la rentrée prochaine de support pédagogique. Un moyen concret et

parlant d'aborder avec les élèves, le fonctionnement des panneaux et la puissance de l'énergie solaire, en lien direct avec leur quotidien à l'école.



**Philippe Grimonet**  
Adjoint à l'Aménagement et au Territoire

## PLU

Le PLU a été approuvé le 21 mai 2025 par le conseil municipal. Il est opposable depuis le 10 juin 2025.

FLASHEZ-MOI

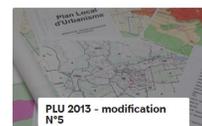


### Qu'est-ce qu'un PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le principal document d'urbanisme de planification de l'urbanisme communal. Plus complet et opérationnel, il remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS) depuis la loi 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains, dite loi SRU.

Le PLU définit les grandes orientations d'aménagement du territoire et d'utilisation des sols, dans un projet global d'urbanisme. Il fixe les normes de planification de l'urbanisme, établit les principales règles générales d'utilisation du sol sur le territoire de la commune.

Toute demande de travaux ou de permis de construire doit être conforme aux documents de règlement, aux plans de zonage, aux orientations d'aménagement



## Liste majoritaire Lentilly 2020 – Nathalie Sorin

### RÉDUIRE LE PLU AU PROJET DU CENTRE, QUEL DOMMAGE !

L'objectif d'un PLU est de projeter l'aménagement du territoire sur 10 ans, en anticipant l'acquisition du foncier pour les équipements publics, les voiries et déplacements doux, l'activité économique et commerciale et en maîtrisant le développement de l'habitat.

L'opposition le réduit à un combat contre le projet du centre.

Pourtant, plus de 2,5 hectares seront protégés en Espaces Boisés Classés et rétrocédés à la commune en parc public. Les 120 logements incluant des commerces et professions libérales, ne représentent que 0,06 % de la superficie de la commune (1800 Ha).

Le développement de logements dans le centre bourg répond à un besoin dont celui des seniors mais aussi à une obligation de centralité pour préserver les zones naturelles et agricoles.

Le respect de la loi SRU est une réalité. Restons responsables et planifions ce développement sur plusieurs années et non pas d'ici 2026 comme l'indique l'opposition. Le projet de Laval est un bel exemple de réussite d'intégration paysagère. Avec le règlement de ce nouveau PLU, nous souhaitons concrétiser cet objectif

Vous êtes nombreux à nous faire confiance et nous vous en remercions.

### Nathalie Sorin et les 23 élus Lentilly 2020

## Liste minoritaire Agir pour Lentilly

### UN PLU DESTRUCTEUR POUR LENTILLY !

La maire de Lentilly N.Sorin a poursuivi sa destruction du centre village en approuvant le PLU lors du conseil municipal du 21 mai 25, Nous, AGIR POUR LENTILLY avons voté contre .

Invoquer les obligations de la loi SRU imposant la construction de logements sociaux n'est qu'un prétexte, tout le monde l'a bien compris!

Lentilly peut s'étendre SANS LE PARC DU CENTRE et respecter néanmoins la loi SRU.

Avec tous les nouveaux programmes lancés ou à venir d'ici fin 2026, 282 logements, 846 habitants et 423 véhicules de plus, la maire ne respectera pas sa promesse faite en réunion publique « si vous proposez un autre site pour construire, je stoppe le projet du parc du centre ».

Les nombreuses espèces protégées par la LOI, les nuisances sonores créées par une urbanisation explosive, la pollution et la suppression de cet îlot de fraîcheur, elle n'en tient pas compte

Un objectif, plus de véhicule dans le village ! des sens de circulation qui changent toutes les semaines, des voies qui se rétrécissent, des places de parkings qui disparaissent ! Combien de personnes ne vont plus faire leurs courses au village

Les nombreux recours prévus contre le projet VINCI remettront tout en cause.

PLU approuvé, MAIS RIEN N'EST PERDU

**Nos élus : J-L.Bancel, L.Cante, S.Hacquart, N.Papot, C. Parisot.**

### DROIT DE REPONSE DE MADAME VAGNIER

Dans l'expression de la liste majoritaire du BM de novembre 2024, il est indiqué que Mme Vagnier a distribué les panneaux « Stop à la destruction du parc du centre de Lentilly ». L'intéressée souhaite rectifier cette information qu'elle considère comme erronée, en précisant que ces panneaux ne sont pas distribués par elle, mais par une association locale.

### DROIT DE REPONSE DE L'ASSOCIATION "VIELLE PIERRES LENTILLOISES"

Contrairement à l'affirmation de la liste minoritaire "Agir pour lentilly", notre association tient à préciser qu'elle n'est pas impliquée dans le collectif contre le parc. Si certains membres se sont exprimés, c'est uniquement à titre individuel.

# Agenda

MUNICIPAL ET ASSOCIATIF  
DE JUILLET À OCTOBRE 2025

## Juillet

### Vendredi 18 au lundi 21 juillet

**Bel été** : Vogue de Lentilly - Place de l'Europe

**Infos** : [www.mairie-lentilly.fr](http://www.mairie-lentilly.fr)

### Samedi 19 juillet 19h00

**Bel été** : Fête de l'été : Repas des classes en 5, Feu d'artifice et Bal - Centre Village / Place de l'Europe

**Infos** : [www.mairie-lentilly.fr](http://www.mairie-lentilly.fr)

### Samedi 19 juillet 11h

Inauguration rue des Tanneries

**Infos** : [www.mairie-lentilly.fr](http://www.mairie-lentilly.fr)

### Samedi 19 juillet 21h00

**Agenda Nature** : Observation des étoiles - RDV à la maison des associations B (ancienne école). Gratuit sur inscriptions

**Infos** : [www.mairie-lentilly.fr](http://www.mairie-lentilly.fr)

## Août

### Mardi 19 août de 15h00 à 16h30

Comment trier les informations et repérer les fake news  
Médiathèque de Lentilly

**Infos** : <https://mediatheque-2l.fr/node/content/nid/468392>

### Mardi 19 août de 15h00 à 16h30

Atelier Initiation BD : création de personnages  
Médiathèque de Lentilly

**Infos** : <https://mediatheque-2l.fr/node/content/nid/478085>

### Mardi 26 août de 15h00 à 16h30

Atelier Initiation BD : le cadrage et la composition d'une planche de BD - Médiathèque de Lentilly

**Infos** : <https://mediatheque-2l.fr/node/content/nid/454160>

### Samedi 30 août de 18h00 à 23h30

F'Estival 2025 Organisé par Larscène au profit de l'association Blue Eden- Stade de Lentilly

**Infos** : <https://f-estival.fr/>

## Septembre

### Vendredi 5 septembre 20h00 à 00h00

Concert special anniversaire IDEE ALE

**Infos** : <https://www.ideeale69.com>

### Samedi 6 septembre 9h à 13h00

Forum des associations - Gymnase D. Rebillard

**Infos** : [www.mairie-lentilly.fr](http://www.mairie-lentilly.fr)

### Mercredi 10 septembre 18h30

Conseil de Quartier - RN7 - devant l'ancien restaurant La Ferme

### Vendredi 12 septembre 20h30

**Présentation de la saison culturelle - La Passerelle**

**Infos** : [www.mairie-lentilly.fr](http://www.mairie-lentilly.fr)

### Samedi 13 septembre de 10h00 à 12h00

L'heure du Geek : URGENCE ! - Médiathèque de Lentilly

**Infos** : <https://mediatheque-2l.fr/node/content/nid/478744>

### Samedi 13 au dimanche 28 septembre de 10h00 à 17h00

Expo photo "Le monde à la loupe" - Hall de La Passerelle

**Infos** : Club photo de Lentilly

### Dimanche 14 septembre à 12h30

Défilé des classes en 5 - Centre Village

**Infos** : <https://www.helloasso.com/associations/classe-en-5-de-lentilly/evenements/week-end-des-classes-en-5-le-13-et-14-septembre-2025>

### Mardi 16 septembre de 15h00 à 16h30

Atelier TUCLICOU : Utiliser Google Maps - Médiathèque de Lentilly

**Infos** : <https://mediatheque-2l.fr/node/content/nid/478363>

### Mercredi 17 septembre 19h00

Conseil Municipal - La Passerelle

### Vendredi 19 septembre à 19h00

**Bel été** : Concert de l'association La Note

**Infos** : Association La Note

### Vendredi 19 septembre de 20h30 à 21h30

Ôrage de vivre - Médiathèque de Lentilly

**Infos** : <https://mediatheque-2l.fr/node/content/nid/467752>

# Agenda (Suite)

MUNICIPAL ET ASSOCIATIF  
DE JUILLET À OCTOBRE 2025

## Septembre (suite)

### Samedi 20 septembre 11h00

Conseil de Quartier - Le Bois Seigneur / Poirier -  
marche exploratoire rdv rond-point des écuries

### Dimanche 21 septembre à 8h00

Randonnée Pédestre du Mercruy - Centre d'Animation  
**Infos :** Comité des fêtes

### Dimanche 21 septembre de 9h00 à 12h30

Stand vélo et mobilité - sur le marché  
**Infos :** <https://www.mairie-lentilly.fr/loisirs-culture-sport/saison-culturelle/agenda-nature-2025/>

### Samedi 27 septembre de 10h00 à 12h00

Atelier poésie - Médiathèque  
**Infos :** <https://mediatheque-2l.fr/node/content/nid/478664>

### Samedi 27 septembre à 14h30

**Agenda Nature :** Journée porte ouverte des jardins  
partagés - chemin de Laval  
**Infos :** <https://www.mairie-lentilly.fr/urbanisme-environnement/developpement-durable/agenda-nature/>

### Samedi 27 septembre 20h30

**Saison culturelle** "Spirit Falconer" Musique Jazz - La  
Passerelle  
**Infos :** [www.mairie-lentilly.fr](http://www.mairie-lentilly.fr)

### Samedi 27 au 28 septembre de 9h00 à 17h00

Formation à la pratique des Cercles conteurs - Maison  
des Associations Salle 5  
**Infos :** <https://www.collectiforaliteauvergne.fr/>

### Dimanche 28 septembre de 9h00 à 13h00

Association Sourire du Vietnam, Vente de Nem - Sur le  
marché  
**Infos :** <https://sourireduvietnam.com>

### Dimanche 28 septembre à 10h30

**Bel été :** Piano-voix par Anne-So - Sur le marché  
**Infos :** [www.mairie-lentilly.fr](http://www.mairie-lentilly.fr)

## Octobre

### Samedi 4 octobre 10h30 à 12h00

club de lecture adulte - Médiathèque de Lentilly  
**Infos :** <https://mediatheque-2l.fr/node/content/nid/478511>

### Samedi 4 au 5 octobre à 9h00

Stage d'initiation au conte par Olivier PONSOT  
Maison des Associations Salle 5  
**Infos :** <https://www.collectiforaliteauvergne.fr/stage-initiation-conte>

### Samedi 4 octobre à 14h00

Célébration des 30 ans de Laswen  
**Infos :** <https://laswen.pepsup.com/>

### Mercredi 8 octobre à 18h30

Conseil de Quartier - Centre Bourg - Sous le Kiosque

### Samedi 11 octobre de 9h00 à 12h00

Portes ouvertes du collège Jacques-Cœur  
**Infos :** <https://jacquescoeur-lentilly.ent.auvergnernhonealpes.fr/>

### Samedi 11 octobre de 10h30 à 12h00

**Agenda Nature :** Jouer et créer - Médiathèque  
**Infos :** <https://www.mairie-lentilly.fr/urbanisme-environnement/developpement-durable/agenda-nature/>

### Samedi 11 octobre au 22 novembre à partir de 10h30

Portraits de Bestioles : entre sculpture et  
photographie - Médiathèque  
**Infos :** <https://mediatheque-2l.fr/node/content/nid/478767>

### Samedi 11 octobre 20h30

**Saison culturelle** "Breacking Evolution" - Spectacle  
de danse - La Passerelle  
**Infos :** [www.mairie-lentilly.fr](http://www.mairie-lentilly.fr)

### Dimanche 12 octobre de 10h00 à 18h00

Salon de la Bière Artisanale Régionale - Centre  
d'Animation  
**Infos :** <https://www.facebook.com/SalonBiereLentilly7>

### Samedi 18 octobre de 13h30 à 20h00

Concours de belote - Centre d'Animation  
**Infos :** Club de l'Amitié

### Vendredi 31 octobre de 18h00 à 20h00

Halloween - Centre village  
**Infos :** <https://www.mairie-lentilly.fr>

### 40 ANS DU JUMELAGE KOUILA !

**Judi 2 octobre :** projection d'un film Burkinabé en  
partenariat avec la bobine magique.

**Vendredi 3 octobre :** Pièce de théâtre "RACE"  
proposée et jouée par François Bourcier.

**Dimanche 5 octobre :** apéritif offert aux Lentillois sur  
la place du village.